

VIRAGE



NOTICE D'UTILISATION

INTRODUCTION

Félicitations pour l'achat de votre vélo VIRAGE !

Lisez attentivement ce manuel et conservez-le à portée de main. Pour profiter de votre vélo VIRAGE le plus longtemps possible, nous vous recommandons de suivre les conseils et astuces de ce manuel.

Ils amélioreront votre confort de conduite et votre sécurité. Le fabricant ne peut cependant pas exclure la possibilité de dommages, malgré une surveillance attentive. C'est pourquoi vous ne pouvez tirer aucun droit de ce manuel, à l'exception des périodes de garantie fournies.

Le vélo à assistance électrique est une bicyclette équipée d'un moteur électrique auxiliaire, alimenté par une batterie rechargeable qui permet d'assister l'utilisateur lorsqu'il pédale. Le VAE dépend de la directive européenne 2004/24/CE du 18 Mars 2020, et est défini au Code de la route par l'article R311-1. Le vélo doit toujours être équipé de systèmes d'éclairage, de réflecteurs et de dispositifs d'avertissement, conformément aux dispositions du Code de la Route. En conformité avec la norme NF EN 15194+A1 Avril 2019 le VAE respecte ces critères:*

-L'assistance du vélo à assistance électrique est bridée à 25km/h. Le cycliste peut rouler plus vite, mais à la force de ses mollets ou avec la complicité d'une descente.

-L'assistance se déclenche uniquement si le cycliste pédale et se coupe lorsque le pédalage s'arrête.

-La puissance maximale du moteur ne doit pas dépasser 250 Watts.

-L'assistance au démarrage sans pédalage ne doit pas excéder 6 km/h.

Un VAE ne se conduit pas comme un vélo non assisté. Il faut intégrer certaines règles de gestion et de pilotage, comme par exemple éviter de démarrer avec le niveau d'assistance le plus fort ou avec la vitesse mécanique la plus dure. Le poids d'un vélo à assistance électrique est plus élevé qu'un vélo classique et rend sa maniabilité plus délicate. Il est nécessaire de gérer sa vitesse et sa distance de sécurité avec les autres véhicules. Il est fortement recommandé de baisser l'assistance-moteur aux passages piétons, aux feux tricolores ou encore dans les descentes. Ne pas laisser le VAE et ses composants électriques (batterie et chargeur en particulier) à la portée des enfants et des animaux.

**Vélo à Assistance Electrique*

SOMMAIRE

| | |
|---------------------------------|-----------|
| <u>Introduction</u> | 03 |
| <u>Assurance</u> | 06 |
| <u>Garantie</u> | 06 |
| <u>Entretien</u> | 08 |
| <u>Démarrage & réglages</u> | 09 |
| <u>Pièces électriques</u> | 12 |
| <u>Composants du vélo</u> | 17 |
| <u>Sécurité</u> | 18 |
| <u>Contactez-nous</u> | 20 |

I. ASSURANCE

Comme pour tous les vélos, l'assurance des vélos à assistance électrique n'est pas obligatoire. Vous devez en revanche être assuré au titre de votre responsabilité civile (garantie de votre contrat d'habitation) au cas où vous causeriez des dommages à un tiers. Il est fortement recommandé d'assurer votre VAE contre le vol (au sein de votre habitation, mais aussi dans en tout lieu) et de le faire marquer (Bicycode TM ou autre). Renseignez-vous auprès de votre revendeur. NB: Chaque assurance habitation prévoit une protection contre le vol de vélo commis au domicile en cas d'effraction avérée. Mais pour tout autre cas, sans assurance spécifique, si votre vélo est volé en pleine rue par exemple, aucun remboursement ne sera possible.

II. GARANTIE ET RÉSEAU DE MAINTENANCE

La période de garantie exacte est déterminée en fonction de la date de facturation de votre vélo. Pour bénéficier d'une gestion efficace de votre garantie, nous vous encourageons à vous adresser directement au revendeur VIRAGE chez lequel vous avez effectué l'achat ou retiré votre vélo.

Lorsque vous déposez une réclamation sous garantie, assurez-vous de remettre la preuve d'achat de votre vélo à votre revendeur. Cette preuve d'achat est essentielle pour faciliter le processus de traitement de votre réclamation et garantir que vous bénéficiez des avantages de la garantie en toute transparence.

Les conditions de garantie :

- Le cadre des vélos VIRAGE est garanti 5 ans.*
- Les pièces électroniques et autres composants (batterie, le moteur, le système de freins) sont garanties 2 ans.*
- Les pièces d'usure ne sont pas garanties.*

Les pièces d'usure sont :

- *Pneu*
- *Chambre à air*
- *Fond de jante*
- *Câbles, gaines, dérailleur*
- *Pédales, poignées*
- *Chaîne*
- *Roue libre*
- *Plateau*
- *Eclairage*
- *Pile de l'éclairage arrière.*

**Liste non-exhaustive*

EXCLUSIONS DE GARANTIE

La garantie constructeur Groupe VIRAGE ne s'applique pas dans les circonstances suivantes :

- *Si la panne est due à un accident, une mauvaise utilisation du vélo ou une négligence du client.*
- *Un transport du vélo effectué sans protection adéquate.*
- *Une modification ou une transformation du vélo.*
- *Si le numéro de série du vélo a été enlevé ou modifié.*
- *S'il n'est pas possible de présenter le contrat de location ou facture d'achat.*

Entretien non conforme aux directives du manuel d'utilisation.

Réparations techniques effectuées de manière non-professionnelle.

Installation de pièces postérieure à l'achat, qui ne correspondent pas aux spécifications techniques du vélo.

Il est crucial de respecter ces conditions pour garantir une prise en charge optimale de tout problème sous garantie. En cas de doute, n'hésitez pas à consulter le manuel d'utilisation ou à contacter votre revendeur VIRAGE.


III. ENTRETENEZ VOUS-MÊME VOTRE VÉLO

- *L'entretien régulier de votre vélo est essentiel. Nettoyez-le fréquemment, mais avec prudence. L'utilisation de nettoyeurs haute pression est à proscrire tout comme l'utilisation de grandes quantités d'eau. Cela pourrait causer des dommages aux composants électriques.*
- *Mensuellement, prenez le temps de nettoyer soigneusement votre chaîne. Après le rinçage, assurez-vous de bien la sécher avant d'appliquer une quantité modérée de lubrifiant sur la chaîne. Évitez l'excès d'huile.*
- *Assurez-vous de vérifier la pression de vos pneus chaque mois, maintenant un niveau optimal entre 3,5 et 4 bars. Des pneus bien gonflés garantissent une conduite plus efficace et réduisent leur usure prématurée.*
- *Chargez votre batterie tous les deux mois en cas de non utilisation, conservez-la à température ambiante et à l'abri de l'humidité. Cela contribuera à prolonger sa durée de vie et à maintenir ses performances optimales.*
- *Faites une vérification périodique des éclairages et des réflecteurs pour garantir votre sécurité. Si vous constatez des signes d'usure ou de dysfonctionnement, remplacez-les immédiatement.*

IV. DÉMARRAGE & RÉGLAGES DU VÉLO

Étapes avant démarrage

ÉTAPE 1 :

Avant de monter sur le vélo et de mettre les pieds sur les pédales, allumez l'écran d'affichage grâce au bouton d'alimentation.  Le moteur démarre dès que vous appuyez sur les pédales.

ÉTAPE 2 :

*Sélectionnez le mode d'assistance que vous souhaitez, en utilisant les touches **+** et **-***

Privilégiez le mode 1 pour le démarrage et augmentez la puissance dès que vous en ressentez la nécessité. Le Mode OFF vous permet de bénéficier de toutes les fonctions proposées par le système digital sans pour autant déclencher l'assistance.

ÉTAPE 3 :

Avant de partir, pensez à vérifier :

- la pression des pneus*
- la hauteur de la selle*
- la charge de la batterie (cf. État de la batterie)*
- le bon fonctionnement des freins et des éclairages avant et arrière*

Ajustez si besoin la hauteur du guidon pour rouler de manière confortable.

ÉTAPE 4 :

Le vélo à assistance électrique se conduit comme un vélo classique, en passant les vitesses mécaniques, et en réglant le niveau d'assistance en fonction de la topographie du territoire. Bonne route !

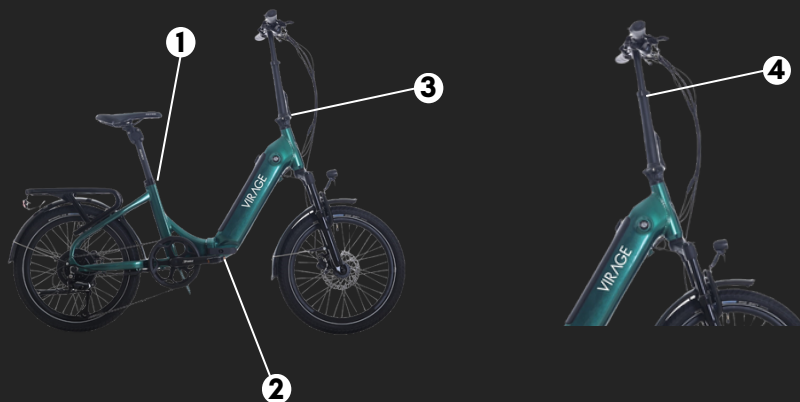
RÉGLAGES

AVANT DE COMMENCER LES RÉGLAGES :

Vérifiez que les durites de frein, la gaine de dérailleur ne sont pas trop tendus et que celles-ci ne soit pas pincées. Cela peut perturber le changement de vitesse, le freinage et la maniabilité.

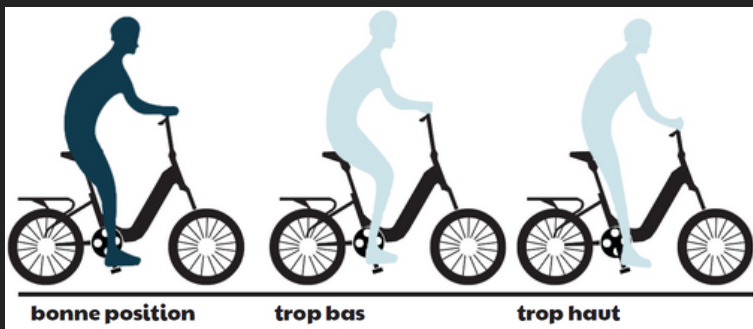
PLIAGE

- Desserrez le collier (1) et placez la selle dans la position la plus basse.
- Déverrouillez la sécurité, ouvrez le levier central (2) et pliez le cadre en deux.
- Pivotez le levier (3) et pliez le guidon latéralement
- Réglez la hauteur du guidon à l'aide du verrouillage rapide (4)



SELLE

- *La selle est à la bonne hauteur lorsque vous êtes assis sur la selle avec la jambe semi tendue et le talon sur la pédale dans la position la plus basse. Un bon réglage de selle apportera une meilleure efficacité de votre pédalage.*
- *Vous pouvez monter ou descendre la selle en desserrant le collier.*
- *N'oubliez pas de bien resserrer ensuite le collier.*
(cf. 1 de la page 10)
- *Veillez respecter la limite d'insertion de selle indiquée sur celle-ci, afin de pouvoir rouler en sécurité.*



GUIDON

La position du guidon et de la potence détermine la position assise, notamment la position du dos et la pression des mains sur les poignées. Les poignées sont de forme ergonomique.

V. PIÈCES ÉLECTRIQUES

BATTERIE

La batterie Lithium, intégrée et protégée dans le cadre du vélo, offre un meilleur équilibre en plaçant le centre de gravité du VAE au centre du vélo.

Il est interdit d'ouvrir la batterie pour des raisons de sécurité. Si vous remarquez un dysfonctionnement de votre batterie, demandez de l'assistance à un revendeur agréé et compétent dans le domaine du vélo électrique pour effectuer un diagnostic.

A/ PRÉCAUTIONS D'EMPLOI DE LA BATTERIE

- Évitez d'exposer longtemps la batterie à des températures extrêmes. Le froid ($t < 0^{\circ}\text{C}$) et la chaleur ($t > 45^{\circ}\text{C}$) nuisent à ses performances et à sa durée de vie.*
- Ne pas utiliser un autre chargeur que celui fourni avec la batterie.*
- Ne pas connecter les bornes + et - avec un objet métallique.*
- Ne pas poser la batterie sur un sol humide.*
- La batterie est recyclable, ne pas la jeter à la poubelle. Déposez votre batterie chez votre revendeur ou dans un point de collecte agréé.*
- Pour éviter tout risque d'électrocution ou d'incendie, n'appliquez aucune pression sur le fil du chargeur ou sur la prise.*
- Veillez à bien insérer la fiche dans la prise murale lors de la charge.*
- Ne touchez pas la prise avec les mains humides.*
- Retirez la batterie lors du nettoyage de votre vélo et assurez-vous que les zones de connexion soient PARFAITEMENT protégées pour éviter l'infiltration d'eau.*

B/ RECHARGE DE LA BATTERIE

La batterie amovible a un temps de charge entre 4 et 6 heures, en fonction de la température extérieure. Le chargeur de cette batterie, se branche sur une prise d'électricité standard (220v).

La batterie est dotée d'un système BMS (Battery Management System) d'anti-surcharge, permettant de stopper la recharge une fois la batterie pleine pour assurer une sécurité optimale. De plus, quel que soit le niveau de charge de la batterie Lithium, il est possible de la recharger sans craindre de l'endommager.

BATTERIE NEUVE :

Effectuez 2 à 3 cycles (décharge-charge) complets en laissant le chargeur branché toute la nuit, ceci dans le but de calibrer les circuits électroniques et indicateurs du VAE.

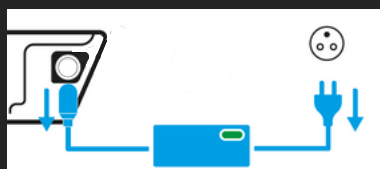
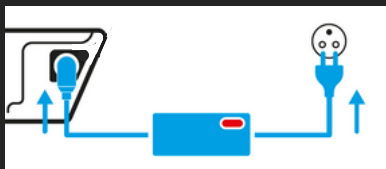
Cette opération pourra être renouvelée si vous constatez une forte diminution de l'autonomie de la batterie, il se pourrait que votre batterie soit déséquilibrée.

ATTENTION :

Lors de la décharge complète, il est impératif de stopper l'utilisation de la batterie dès les premiers signes de faiblesse sous peine de la détériorer.

Pour augmenter la durée de vie de votre batterie, il est préférable de la recharger lorsque la décharge se situe entre 25 et 50%. Votre batterie doit être chargée à une température ambiante, sur une surface non-inflammable et sèche, loin de toute source de chaleur, d'humidité ou de matériaux inflammables. De plus, elle ne doit pas être couverte.

VOICI LES ÉTAPES À SUIVRE LORS DE LA CHARGE DE VOTRE BATTERIE



| | |
|---------|--|
| Étape 1 | Branchez le chargeur à la batterie. Les lumières LED seront éteintes |
| Étape 2 | Branchez le chargeur sur la prise |
| Étape 3 | La LED du chargeur sera rouge, ça charge ! |
| Étape 4 | Quelques heures plus tard, la LED sera verte, la charge est terminée |
| Étape 5 | Débranchez le chargeur de la batterie |
| Étape 6 | Débranchez le chargeur de la prise |

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCRAN D'AFFICHAGE

AUGMENTER L'ASSISTANCE ÉLECTRIQUE KM/H

DÉMARRAGE ET LE RÉGLAGE

RÉDUIRE L'ASSISTANCE ÉLECTRIQUE KM/H



INTERFACE PRINCIPALE

Appuyez longuement sur le bouton  pendant une seconde pour allumer l'écran LCD.

Appuyez longuement sur le bouton  pendant quelques secondes pour éteindre.

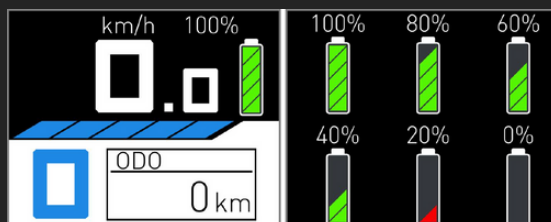
Arrêt automatique sans aucune opération pendant quelques minutes.

L'interface de démarrage est dans l'état ODO. Comme le montre la figure ci-dessous, ceci correspond au kilométrage total du vélo.



INDICATEUR D'ÉNERGIE DE LA BATTERIE

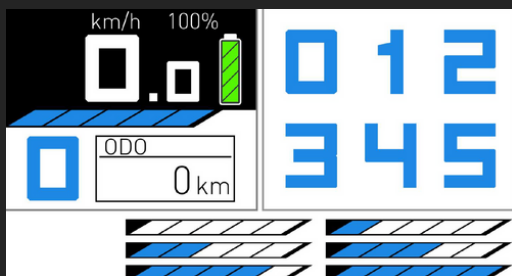
Cinq blocs horizontaux affichent l'énergie de la batterie. Chaque bloc contient des pourcentages d'énergie électrique.



DÉFINITION DU NIVEAU D'ASSISTANCE

Appuyez sur le bouton **+** ou **—** pour changer le niveau d'assistance.

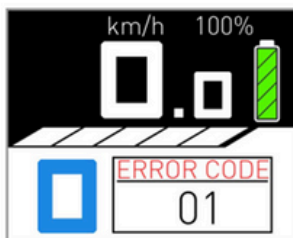
Le niveau 1 est pour la puissance minimale, le niveau 5 est pour la puissance maximale. Au niveau 0, le vélo est sans assistance.



LES DIFFÉRENTS CODES D'ERREUR

Code d'erreur

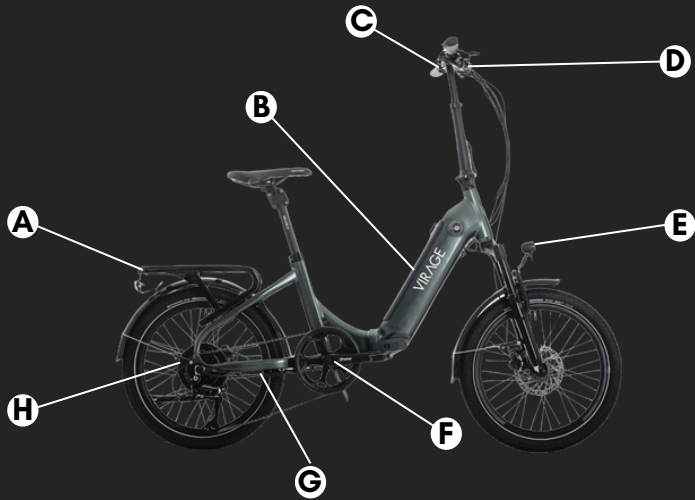
Une fois que le contrôleur rencontre un problème, le code d'erreur associé apparaîtra sur le panneau.



Le tableau suivant présente un code de défaillance :

| Code d'erreur | Cause du problème |
|---------------|----------------------------------|
| E1 | Pas d'erreur |
| E2 | Protection contre la température |
| E3 | Protection de court-circuit |
| E4 | Panne du guidon |
| E5 | Perte de phase moteur |
| E6 | Rupture de couple |
| E7 | Échec du débrayage |
| E8 | Sous-tension |
| E9 | Suppression |
| E10 | Échec de la salle |

VI.COMPOSANTS DU VÉLO



A Éclairage LED arrière

E Éclairage LED avant

B Batterie

F Capteur de pédalage

C Connectiques: Freins/Ecran

G Faisceau moteur

D Écran d'affichage

H Moteur

VII. LA SÉCURITÉ À VÉLO : ROULEZ EN TOUTE CONFIANCE !

Pour garantir une expérience de vélo sûre et agréable, suivez ces règles de sécurité cruciales :

- Casque Protecteur : avant de commencer votre balade, assurez-vous de porter un casque bien ajusté. Il est votre meilleur allié contre les chocs potentiels.

- Équipement Visuel : soyez visible ! Portez des vêtements réfléchissants, surtout par faible luminosité. Allumer les éclairages avant et arrière de votre vélo pour être repéré de loin.

- Signalisation : utilisez vos signaux à bon escient. Indiquez vos changements de direction clairement avec vos bras pour avertir les autres usagers de la route.

- Respect du Code de la Route : une règle d'or. Respectez les feux de signalisation, les stops et les priorités. Soyez un conducteur prévisible et respectueux des autres usagers.

- Écoutez et Observez : restez attentif à votre environnement. Évitez l'utilisation de casques audio pour entendre les avertissements sonores des autres véhicules.

- Entretien Régulier : vérifiez régulièrement l'état de votre vélo. Des freins en bon état, des pneus correctement gonflés et une chaîne lubrifiée garantissent une conduite sûre. N'apportez aucune modification aux pièces vous-même : consultez votre revendeur Virage si nécessaire.

- *Anticipation : soyez conscient des situations potentiellement dangereuses et anticipez les mouvements des autres. Gardez un œil sur les intersections et soyez prêt à réagir. Évitez les charges lourdes.*

- *Prudence en Groupe : si vous roulez en groupe, communiquez. Signalez les obstacles, les virages et les arrêts pour maintenir une cohésion sécurisée.*

- *Zone Piétonne : respectez les zones piétonnes. Roulez lentement et donnez la priorité aux piétons.*

- *Conduite Sobre : ne conduisez jamais sous l'influence de l'alcool ou de substances illicites. Une tête claire assure une conduite sûre.*

Suivez ces règles de sécurité à vélo pour une expérience de cyclisme enrichissante et sécurisée.



 www.viragebikes.com 

 Virage Bikes

 viragebikes

 VIRAGE Bikes